



CONSERVATOIRE  
DE BORDEAUX  
JACQUES THIBAUD



Lycée  
Nicolas Brémontier  
Bordeaux



Lycée  
GUSTAVE  
EIFFEL  
Bordeaux  
Aquitaine

# AMÉNAGEMENT D'HORAIRES LYCÉE

## Articulation avec les études générales du baccalauréat

Le Conservatoire de Bordeaux s'est associé à deux lycées de proximité afin de proposer à des élèves, engagés dans une pratique confirmée de la musique, de la danse ou du théâtre, la possibilité de suivre une formation artistique dans le cadre de leur scolarité, conjointement à la préparation d'un bac général. Les élèves suivant les cours à Aménagement d'Horaires Lycée sont scolarisés dans le lycée de leur choix selon leur profil et inscrits au Conservatoire.

### LYCÉE NICOLAS BRÉMONTIER

#### MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE

L'organisation des études au lycée Nicolas Brémontier est générale et offre plusieurs combinaisons d'enseignements avec des spécialités à choisir parmi ces propositions.

#### Seconde

Sans enseignement optionnel

#### Première et Terminale

3 spécialités au choix parmi les 8 proposées :

- Humanité, littérature et philosophie
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences Économiques et Sociales (SES)
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)
- Langues Littératures et Cultures Étrangères et Régionales (LLCER) Anglais ou Espagnol

Sans enseignement optionnel

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'apprentissage artistique au Conservatoire a lieu après les cours au lycée les lundis, mercredis et vendredis à partir de 14h30.

### LYCÉE GUSTAVE EIFFEL

#### MUSIQUE

L'organisation avec le lycée Gustave Eiffel s'articule sur une offre de ses enseignements de spécialités autour des sciences de l'ingénieur.

#### Seconde

Enseignements obligatoires :

- SI (Sciences de l'Ingénieur)
- CIT (Création et Innovation Technologique)

#### Première

3 spécialités obligatoires :

- Mathématiques
- Sciences physiques et chimie
- Sciences de l'ingénieur

#### Terminale

2 spécialités obligatoires :

- Mathématiques
- Sciences physiques et chimie

Sans enseignement optionnel

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'apprentissage artistique au Conservatoire a lieu :

En seconde :

- le lundi à partir de 15h30
- le mercredi après-midi
- le vendredi à partir de 15h30

En première et terminale :

- le lundi à partir de 15h30
- le mercredi ou vendredi après-midi

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE CANDIDATURE

**1. RÉUNION D'INFORMATION : portes ouvertes du Conservatoire, samedi 10 février de 14h à 15h30**

**2. CANDIDATURES : de janvier à début mars**

Retrait des dossiers de candidature : à l'accueil du Conservatoire ou en téléchargement sur <http://conservatoire.bordeaux.fr>

**3. TESTS ET ENTRETIENS**

Chaque candidat recevra une convocation individuelle précisant son jour et son horaire de passage.

**Musique : de fin mars à début avril**

- Interprétation instrumentale d'une ou plusieurs œuvre(s) libre(s) d'une durée totale de 5 à 8 minutes
- Entretien

**Danse : début avril**

- Danse classique ou contemporaine : 2 cours techniques + temps d'atelier

*NB : pour une entrée en danse classique, une partie des épreuves sera sur pointes*

- Entretien pour les candidats sélectionnés à la suite des cours cités ci-dessus

**Théâtre : début avril**

- Une séance de cours collectif
- Entretien

**4. RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ : mai**

L'admission définitive sera effective lorsque l'affectation dans le lycée correspondant au cursus choisi sera validée par la DSDEN.

**5. INSCRIPTION AU LYCÉE**

Les élèves souhaitant bénéficier du dispositif d'aménagement d'horaires doivent tout d'abord obtenir un avis favorable du Conservatoire suite aux tests artistiques et à l'entretien. Le procès-verbal de l'examen attestant la réussite de l'élève devra être joint au dossier d'orientation.

**Élèves actuellement inscrits en classe de 3<sup>e</sup>**

Les vœux d'affectation sont saisis par le chef d'établissement d'origine dans le cadre de la procédure AFFELNET, au moment des conseils de classe de fin d'année. Le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale procède aux affectations dans le respect de la réglementation et des places disponibles en établissement.

**Élèves actuellement inscrits en classes de 2<sup>nd</sup>e et 1<sup>ère</sup>**

Une demande de changement d'établissement sera à adresser à la direction du lycée concerné (remarque : la procédure est différente selon le département d'origine des élèves : se rapprocher du chef d'établissement pour plus d'informations).

Pour les élèves résidant hors secteur des lycées, l'admissibilité aux tests artistiques ne donne lieu en aucun cas à une affectation de droit. C'est un des éléments favorables pour obtenir une dérogation. Il est donc recommandé aux élèves d'émettre un autre vœu en indiquant leur établissement de secteur.

À l'issue de cette affectation, l'élève doit finaliser son inscription auprès de l'établissement concerné.

Les lycées Nicolas Brémontier et Gustave Eiffel proposent un internat pour leurs élèves.

## COÛT DE LA FORMATION ARTISTIQUE AU CONSERVATOIRE

Conformément à la délibération annuelle du conseil municipal de la ville de Bordeaux, les élèves inscrits en Aménagement d'Horaires Lycée (AHL) bénéficient du tarif appliqué aux résidents de Bordeaux.

### CONTACTS UTILES

**Lycée Nicolas Brémontier**

152 cours de l'Yser - 33800 Bordeaux  
Monsieur Caze, Proviseur  
05 56 33 49 60

**Lycée Gustave Eiffel**

143 cours de la Marne - CS 31 237  
33074 Bordeaux Cedex  
Monsieur Fabien Beltramini, Proviseur Adjoint  
[fabien.beltramini@ac-bordeaux.fr](mailto:fabien.beltramini@ac-bordeaux.fr)

**Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud**

22, quai Sainte-Croix - CS 82065  
33088 Bordeaux Cedex

Aurore Petit, Service Vie Scolaire  
05 56 92 96 96 - [auro.petit@mairie-bordeaux.fr](mailto:auro.petit@mairie-bordeaux.fr)